

**Direction Générale des Douanes**



**CIRCULAIRE N° 1750/MPMB/DGD/DU 07 JAN 2016**

**(DIFFUSION GENERALE)**

**OBJET : Modification de la circulaire n° 1536 du 14 mai 2012**

**Réf: Décret n° 2011-222 du 7 septembre 2011**

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que le point III-2, relatif à la Direction de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur, de la circulaire n° 1536 du 14 mai 2012 portant organisation de la Direction Générale des Douanes, est modifié comme suit:

**III-2 - LA DIRECTION DE L'ANALYSE DE RISQUES, DU RENSEIGNEMENT ET DE LA VALEUR**

La Direction de l'Analyse de Risques, du Renseignement et de la Valeur est chargée :

- d'élaborer et d'assurer la gestion du fichier de la valeur;
- d'assurer le contrôle anticipé des importations ;
- de procéder à l'émission des attestations de vérification et de valeur ;
- de concevoir et de mettre en œuvre la politique de gestion des risques liés à la taxation des marchandises ;
- d'assurer le contrôle de la valeur des Fiches de Déclaration à l'importation, en abrégé FDI ;
- de procéder à la recherche, au traitement et à la diffusion des informations au sein du service.

La Direction de l'Analyse de Risques, du Renseignement et de la Valeur est composée de deux Sous-directions et d'un service rattaché :

- la Sous-direction de l'Analyse des Risques et du Renseignement ;
- la Sous-direction de la Valeur ;
- la Cellule d'étude.

### **III-2-1- LA SOUS-DIRECTION DE L'ANALYSE DES RISQUES ET DU RENSEIGNEMENT**

La Sous-direction de l'Analyse des Risques et du Renseignement est chargée:

- d'assurer le contrôle anticipé des importations ;
- de concevoir et de mettre en œuvre la politique de gestion des risques liés à la taxation des marchandises ;
- d'assurer la recherche, le traitement et la diffusion des informations au sein du service.

La Sous-direction de l'Analyse des Risques et du Renseignement est composée de deux bureaux :

- le bureau de l'Analyse des Risques ;
- le bureau du Renseignement.

#### **III-2-1-1 - BUREAU DE L'ANALYSE DES RISQUES**

Le Bureau d'Analyse des Risques est chargé :

- d'assurer la gestion et la mise à jour de la sélectivité des circuits de dédouanement ;
- de contrôler a posteriori l'apurement des DAI et l'utilisation des sous/régimes.
- d'assister et de former les agents et les usagers à l'utilisation du Procès-verbal Simplifié, en abrégé PVS.

Le Bureau d'Analyse des Risques comprend deux sections:

- la Section chargée des opérations maritimes ;
- la Section chargée des opérations aéroportuaires et terrestres.

#### **III-2-1-2 - BUREAU DU RENSEIGNEMENT**

Le Bureau du Renseignement a pour missions :

- de mettre en place et d'assurer la gestion de base de données ;
- de recueillir, d'analyser et d'assurer la diffusion du renseignement aux services de contrôle et d'enquête de la Direction Générale des Douanes.

A ce titre, il est chargé notamment :

- de traiter toute information sur la fraude;
- d'établir des relations d'échange des informations sur tout type de fraude tant au niveau national qu'international avec les autres administrations des douanes, des organisations professionnelles ;
- d'établir des relations avec Interpol;
- d'aider les responsables des Douanes dans la prise de décision.

Le Bureau du Renseignement comprend deux sections :

- la Section Investigation ;
- la Section de traitement et d'exploitation de l'information.

### **III-2-2- LA SOUS-DIRECTION DE LA VALEUR**

La Sous-direction de la Valeur est chargée :

- d'élaborer et de d'assurer la gestion du fichier de la valeur ;
- d'assurer l'émission des Rapports de Classification et de Valeur (RFCV);
- d'assurer l'émission des alertes.

La Sous-direction de la Valeur est composée de trois bureaux :

- le Bureau Base de données et réconciliation
- le Bureau de l'évaluation et de l'Analyse qualité;
- le Bureau de liaison.

#### **III-2-2-1- BUREAU BASE DE DONNEES ET RECONCILIATION**

Le Bureau Base de données et réconciliation est chargé :

- d'élaborer et d'assurer la gestion du fichier de la valeur ;
- de recueillir les informations disponibles auprès des services des Douanes des pays d'expédition sur la valeur des marchandises ;
- d'assurer la réconciliation du code additionnel OC3 ;
- d'assurer la régularisation du sous régime OP3.

Le Bureau Base de données et réconciliation est composé de deux sections :

- la section Base de données;
- la section Réconciliation.

#### **III-2-2-2-BUREAU DE L'EVALUATION ET DE L'ANALYSE QUALITE**

Le Bureau de l'Evaluation et de l'Analyse qualité est chargé :

- de recueillir les informations disponibles sur le transport, depuis le pays d'origine (Transport, aconage, port de transit, port de Transbordement, Manifeste cargo, embarquement et débarquement) ;
- d'élaborer les Rapports Finaux de Classification et de Valeur (RFCV);
- d'effectuer des recherches auprès des structures financières nationales telles que le trésor, les impôts, les banques.

Le Bureau de l'Evaluation et de l'Analyse qualité est composé de deux sections :

- la Section Evaluation et Classification;
- la section Analyse qualité.

### III-2-2-3-BUREAU DE LIAISON

Le Bureau de Liaison est chargé :

- de cibler les envois à risques;
- de procéder aux réquisitions des conteneurs et envois à risques;
- d'émettre des alertes aux services de visite.

Le Bureau de Liaison est composé de deux) sections :

- la Section Alertes et réquisition ;
- la Section Inspection.

### III-2-3- LA CELLULE D'ETUDES

La cellule d'études est chargée :

- d'assurer la formation spécifique des agents de la DARRV et des autres services aux outils de l'analyse de risque et du renseignement en liaison avec la Direction de la Formation et de la Documentation ;
- de procéder à l'édition, à la mise à jour et à l'exploitation d'études statistiques sectorielle en liaison avec la Direction des Statistiques et des Etudes Economiques ;
- d'assurer la gestion des services délocalisés de la DARRV.

La présente circulaire abroge toutes dispositions antérieures contraires.

#### **Ampliations :**

- MPMB/Cab
- FEDERMAR
- GEPEX
- CGECI
- UGECI
  
- WEBB FONTAINE
- FNISCI
- BIVAC
- PAA
- PA San-Pedro
- Chbre Cce & Industrie
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- OIC
- FENADIS
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

